



Violences aggravées avec arme

Par **nadia**, le **06/07/2010** à **13:33**

Bonjour,

je viens d'avoir une confrontation à la suite d'une enquête où j'ai porté plainte contre mon mari pour violences avec arme. Il a eu une convocation pour se présenter au tribunal correctionnel pour violences aggravées avec arme. Que va-t-il se passer par la suite?